

Tarifs des postes « à flot » 2026 (TTC)

Tarifs « CONTRAT ANNUEL » Monocoques et Multicoques :

La redevance annuelle à flot est calculée selon la formule suivante :

$$\begin{aligned} & \mathbf{72\text{€} \times \text{Surface théorique maximale du navire en m}^2} \\ & \quad (\text{Longueur HORS TOUT mesurée} \times \text{largeur maximale}) \\ & \mathbf{+ 685 \text{€} \text{ Redevance d'équipements et de services}} \end{aligned}$$

La redevance d'occupation correspond au tarif au m² multiplié par la superficie théorique maximale du navire (en m²) calculée sur la base de la longueur maximale HORS TOUT du navire (mesurée par les agents du port) multipliée par la largeur maximale du navire (sur la base des papiers du navire ou d'une mesure effectuée par les agents du port) La superficie du navire est arrondie au m² supérieur.

- Majoration de 12% du tarif annuel pour **les résidents permanents à bord et facturation de l'électricité** au-delà du forfait des 500 KW **peu importe la longueur du navire.**
- Conditions d'accès à la prise de quai pour les navires à flot à partir de 8m :
Un forfait de **500 kW** est inclus dans le tarif annuel de la place. Au-delà, la consommation d'électricité sera facturée suivant le relevé de compteurs sur la base du tarif du KWh (1^{er} relevé le 30/06 et 2nd relevé au 31/12 avec encaissement du 2^{ème} semestre sur l'année N+1). Les plaisanciers (ayant un navire de plus de 8m) recevront une prise cadenassable qu'ils devront rendre en cas de départ du navire.
- Le tarif annuel Monocoques « Chenal » a 15% d'abattement sur le tarif annuel « bassin ».
- Départs en croisière :
 - Abattement de 5% de la redevance annuelle pour un départ d'une durée comprise entre 1 et 6 mois inclus du 1/04 au 30/09.
 - Abattement de 50% de la redevance annuelle pour un départ d'une durée supérieure à 6 mois et dans une limite de 3 ans. (Hors Travaux et hivernage)

Frais de transfert de dossier pour les rachats de bateaux en contrat :

En cas de vente d'un navire en cours d'année, on appliquera à l'acheteur des frais de transfert de dossier en fonction de la longueur du bateau ainsi qu'une proratisation du contrat annuel de la date de l'acte de vente jusqu'au 31/12.

La redevance annuelle du vendeur sera proratisée du 01/01 à la date de l'acte de vente. Un remboursement sera effectué en fonction de ce qu'il aura réglé.

Frais de transfert :

De 0 à 6m :	612 €	De 10m01 à 11m :	1 632 €
De 6m01 à 7m :	918 €	De 11m01 à 12m :	1 836 €
De 7m01 à 8m :	1 020 €	De 12m01 à 13m :	2 040 €
De 8m01 à 9m :	1 326 €	De 13m01 à 14m :	2 244 €
De 9m01 à 10m :	1 428 €	Plus de 14m01 :	2 448 €

Tarifs escale

2026 (TTC)

Chaque demande de réservation d'amarrage ne sera confirmée qu'après avoir déposé sous forme d'arrhes, une somme équivalente à 30% du montant de l'escale. Ces frais de réservation resteront acquis au port en cas de non venue du bateau.

Toute réservation d'escale ne peut excéder 5 mois consécutifs renouvelable 1 fois.

Tarif mois calculé sur une base de 30j/mois.

Ces tarifs sont majorés de la Taxe de séjour (au tarif en vigueur pour l'année).

* Forfait séjour tout compris "toute réservation d'une escale de 7 jours ou plus dans le port" donne droit à la mise à l'eau et à un chargement remorque offerts.

* **Touch & Go** (facturation au toucher) : 200€

MONOCOQUES		SAISON De juin à septembre			HORS SAISON De janvier à mai et d'octobre à décembre		
Catégories	Longueur HORS TOUT (en m)	Nuitée	Semaine	Mois	Nuitée	Semaine	Mois
1	jusqu'à 5,00	12 €	74 €	281 €	6 €	38 €	141 €
2	de 5,01 à 6	13 €	82 €	305 €	7 €	44 €	164 €
3	de 6,01 à 7	14 €	88 €	327 €	8 €	50 €	188 €
4	de 7,01 à 8	15 €	94 €	352 €	10 €	62 €	235 €
5	de 8,01 à 9	18 €	112 €	421 €	11 €	68 €	258 €
6	de 9,01 à 10	23 €	144 €	538 €	12 €	75 €	281 €
7	de 10,01 à 11	27 €	156 €	585 €	15 €	94 €	352 €
8	de 11,01 à 12	29 €	168 €	632 €	18 €	112 €	421 €
9	de 12,01 à 13	33 €	194 €	726 €	20 €	124 €	468 €
10	de 13,01 à 14	34 €	200 €	749 €	23 €	144 €	539 €
11	de 14,01 à 15	38 €	224 €	843 €	27 €	156 €	585 €
12	de 15,01 à 16	41 €	244 €	914 €	31 €	181 €	679 €
13	de 16,01 à 17	43 €	256 €	960 €	33 €	194 €	726 €
14	de 17,01 à 18	45 €	268 €	1 007 €	35 €	206 €	773 €
15	De 18.01 à 19 et au-delà	47 €	281 €	1 054 €	38 €	224 €	843 €

MULTICOQUES	SAISON De juin à septembre			HORS SAISON De janvier à mai et d'octobre à décembre		
Longueur HORS TOUT (en m)	Nuitée	Semaine	Mois	Nuitée	Semaine	Mois
jusqu'à 13,00	43 €	256 €	960 €	33 €	194 €	726 €
de 13,01 à 14	54 €	324 €	1 217 €	39 €	231 €	867 €
de 14,01 à 15	69 €	418 €	1 569 €	43 €	256 €	960 €
de 15,01 à 16	79 €	468 €	1 756 €	47 €	281 €	1 054 €
au-delà de 16	89 €	530 €	1 990 €	64 €	324 €	1 451 €

Tarifs Manutentions 2026 (TTC)

LEVAGES

Longueur	Formule "Carénage" Pour les BATEAUX <u>En contrats annuels à Carnon</u>		Formule "Carénage" Pour les BATEAUX <u>Extérieurs à Carnon</u>		Levage simple Chargement ou déchargement sur remorque ou camion, mise à l'eau, mise à terre.
	Mise à terre + Remise à l'eau 3 jours de calage -jour de la mise à terre compris-	Mise à terre + Remise à l'eau 2 jours de calage -jour de la mise à terre compris-	Mise à terre + Remise à l'eau 2 jours de calage -jour de la mise à terre compris-	Mise à terre + Remise à l'eau 2 jours de calage -jour de la mise à terre compris-	
	Du 01/01 au 28/02 et du 01/09 au 31/12	Du 01/03 au 31/08	Du 01/01 au 28/02 et du 01/09 au 31/12	Du 01/03 au 31/08	
jusqu'à 6,50 m	60 €	120 €	60 €	190 €	35 €
jusqu'à 8,00 m	100 €	150 €	100 €	200 €	35 €
jusqu'à 9,50 m	150 €	190 €	150 €	295 €	115 €
jusqu'à 11,00 m	195 €	225 €	195 €	345 €	153 €
jusqu'à 13,00 m	220 €	250 €	220 €	380 €	171 €
au-delà	250 €	275 €	250 €	425 €	189 €

- **Abattement de 10%** sur la formule « Carénage » si le navire est remis à l'eau dans la même journée.
- Frais d'annulation d'un rendez-vous non prévenu au minimum 12h avant le rendez-vous : **22 €**
- Au-delà des jours compris dans la formule de carénage : facturation à **3 € par jour/mètre linéaire.**
- Si l'emplacement de l'aire de carénage n'est pas laissé propre par l'occupant avant la remise à l'eau, **facturation de 57 € en sus du tarif de levage.**

Occupation « Longue durée » sur Zone technique Ouest* (Forfait au mois - hors levages)	
Longueur	Tarifs
jusqu'à 6,50 m	239 €
jusqu'à 8,00 m	300 €
jusqu'à 9,50 m	358 €
jusqu'à 11,00 m	418 €
jusqu'à 13,00 m	477 €
au-delà	537 €
Tarif au mois calendaire (tout mois planifié est dû)	

*Compte tenu de l'exiguïté de l'aire de carénage, le nombre de navires autorisés pour « Occupation de Longue Durée » est limité à discrétion des services du port en fonction de la nature des travaux et du taux d'occupation

Prestations engin de levage Mobilisation de l'engin et des agents par tranche de 30 minutes		
Mise sur sangles (Hors carénage du navire)	Mâtage/Démâtage (Avec un professionnel)	Dépose-Repose moteur
63 €	63 €	63 €

Autres prestations et services	
Pompage (mobilisation moto- pompe + 1 agent)	80 € / heure
Remorquage dans le port (30 minutes)	57 € tarif unique
Carénage sur remorque sur ZT, traitement des eaux de carénage (eau+ électricité+ stationnement sur zone)	11 €/30 minutes
Assistance technique des agents port/heure	58€
Location de Karcher à la journée	34 €
Fourniture et pose d'amarres au ml/le port	6 €